

OCTOBRE 2022

# CHÈQUE

**8 RÉFLEXES SÉCURITÉ**



N°3  
LES GUIDES  
SÉCURITÉ BANCAIRE

 les clés de  
la banque

## CE GUIDE VOUS EST OFFERT PAR

---

**Pour toute information complémentaire,  
nous contacter : [info@lesclesdelabanque.com](mailto:info@lesclesdelabanque.com)**

Le présent guide est exclusivement diffusé à des fins d'information du public. Il ne saurait en aucun cas constituer une quelconque interprétation de nature juridique de la part des auteurs et/ou de l'éditeur. Tous droits réservés. La reproduction totale ou partielle des textes de ce guide est soumise à l'autorisation préalable de la Fédération Bancaire Française.

Éditeur : FBF - 18 rue La Fayette 75009 Paris - Association Loi 1901

Directeur de publication : Maya Atig

Imprimeur : Concept graphique,

ZI Delaunay Belleville - 9 rue de la Poterie - 93207 Saint-Denis

Dépôt légal : octobre 2022

# SOMMAIRE

---

1. Conservez votre chéquier en sécurité	4
2. Remplissez avec soin chaque chèque	6
3. Faites rapidement opposition si nécessaire	10
4. Soyez vigilant si vous recevez un chèque en paiement	14
5. Restez attentif même si vous recevez un chèque de banque en paiement	16
6. Repérez les pièges !	18
7. Consultez régulièrement votre compte	20
8. Réagissez vite si vous pensez être victime d'une fraude	22
<b>LES RÉFLEXES SÉCURITÉ</b>	<b>25</b>



**ATTENTION**

**Moyen de paiement le moins utilisé, le chèque est aussi le plus fraudé, qu'il soit vierge ou rempli, perdu ou volé. Les escrocs peuvent utiliser des faux chèques, falsifier des chèques ou encore demander à un tiers (une « mule ») de les encaisser pour eux contre rémunération ou même pour rendre service, etc. Que vous disposiez d'un chéquier ou que vous receviez un chèque en paiement, vous devez être particulièrement vigilant pour lutter contre ces fraudes et n'être ni victime ni complice.**

1

Conservez  
votre chéquier  
en sécurité

Dès que vous avez votre nouveau chéquier, notez et conservez séparément les numéros des formules de chèques avec les coordonnées d'opposition spécifiques de votre banque.

**Conservez votre chéquier en lieu sûr, en évitant de le regrouper avec vos pièces d'identité. Ne le laissez jamais dans un véhicule, même fermé à clé.**



*Limitez le nombre de chèquiers en votre possession et terminez votre chéquier avant d'en commencer un autre. En cas de clôture de votre compte ou sur simple demande de la banque, restituez rapidement les formules inutilisées.*

2

**Remplissez  
avec soin  
chaque chèque**



## **Pour éviter les risques de falsification :**

- utilisez de préférence un stylo, non effaçable, à bille noire, son encre est plus difficile à maquiller ;
- écrivez bien au début de chaque ligne ou case **(1)** pour ne laisser aucun espace **(2)** notamment devant les sommes en chiffres et en lettres. Tirez un trait horizontal **(3)** pour compléter les parties non remplies ;
- indiquez le montant en chiffres avec une virgule et les centimes, même s'il s'agit d'un chiffre rond (exemple : 123,45 euros ou bien 100,00 euros) ;
- ne faites ni rature ni surcharge **(4)** ;
- remplissez le nom du bénéficiaire **(5)** sans laisser d'espace devant et tirez un trait sur l'espace restant derrière ou veillez à ce que celui-ci le complète devant vous. Ne faites pas de chèque en blanc, vous ne maîtriserez pas au profit de qui il serait encaissé ;
- indiquez la date du jour **(6)** et le lieu d'émission puis signez votre chèque **(7)** sans déborder sur la ligne de chiffres en bas du chèque pour ne pas gêner le traitement ;
- si le chèque est rempli par une machine, vérifiez-le et signez-le après avoir vérifié la lisibilité et l'exactitude des mentions imprimées par la machine.

# BANQUE SPECIMEN

Payez contre ce chèque non endossable sauf au profit

(1) Mille (2) cent cinquante e

(4)

à (1) A.B.C. (5)

Payable en France

Compte : 012 45678 A652  
Laurent Tnauer  
123 rue des Mon  
13005 Marseille

Chèque n°

|| 1 2 3 4 5 6 | 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 | 1 0 1 2

à rédiger  
exclusivement  
en euros



uros (3)

€ (1) 1150 (3)

(6) A Lieu  
Le Date

(7)

3456789011



*La signature doit correspondre à celle que vous avez déposée à l'ouverture du compte. Justifiez spontanément de votre identité quand vous payez par chèque. En devenant un usage habituel, ce simple geste limite les risques de fraude.*

3

**Faites  
rapidement  
opposition  
si nécessaire**

Vous constatez un retard anormal dans la réception de votre chéquier ? Contactez rapidement votre banque pour qu'elle vérifie où en est votre chéquier (fabrication, acheminement, distribution).

**Vous devez avertir votre banque, le plus rapidement possible en cas de chèque (ou chéquier) perdu ou volé**, en indiquant le numéro du (des) chèque(s) concerné(s) et faire opposition.

Vérifiez avec la banque si vous devez confirmer l'opposition par écrit.

L'opposition est maintenue tant que le chèque peut être présenté au paiement.

Vous pouvez faire opposition uniquement en cas de :

- **perte ou vol de chèque ;**
- **utilisation frauduleuse ;**
- **procédure de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire du bénéficiaire.**

L'opposition sur chèque est interdite dans tous les autres cas, par exemple en cas de litige commercial ; **une opposition abusive est sanctionnée pénalement** (jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 375 000 euros d'amende).

Votre banque déclarera la perte ou le vol du(des) chèque(s) auprès du fichier national des chèques irréguliers (FNCI), géré par la Banque de France.

En cas de perte, vol, escroquerie ou extorsion, il est conseillé de se rendre au commissariat de police ou à la gendarmerie pour faire enregistrer sa déclaration.



*L'opposition rend l'encaissement du chèque impossible. S'il a déjà été encaissé, la banque ne peut pas vous indiquer les coordonnées de la personne qui l'a encaissé (cette indication au verso est couverte par le secret bancaire). Seule la police, sur réquisition judiciaire, pourra l'obtenir.*

4

**Soyez vigilant  
si vous recevez  
un chèque  
en paiement**



Si vous pouvez faire autrement, renoncez au chèque car un paiement par chèque n'est jamais garanti : le chèque peut toujours revenir impayé.

**Si vous acceptez un chèque, alors vérifiez** qu'il ne manque pas d'information :

- **les montants** du chèque, en chiffres et en lettres, doivent correspondre (en cas d'incohérence, c'est le montant en lettres qui est retenu).
- **la date** doit être indiquée correctement : un chèque de plus d'1 an et 8 jours ne peut plus être encaissé.
- **votre nom** apparaît bien **comme bénéficiaire** ; s'il n'est pas déjà indiqué, inscrivez-le immédiatement.
- **les nom et/ou adresse de l'émetteur** ainsi que les coordonnées de l'agence bancaire doivent figurer (lieu de paiement et téléphone) sur le chèque.

**Encaissez le chèque sans tarder en inscrivant au dos le numéro de votre compte, la date et votre signature.**



*Les lignes du chèque sont constituées de micro-lettres visibles à la loupe. En cas de photocopie, elles sont illisibles.*

5

**Restez attentif  
même si vous  
recevez un  
chèque de  
banque en  
paiement**

Un chèque de banque est un chèque établi, à la demande du client (l'acheteur), par la banque qui aura au préalable prélevé le montant correspondant : son paiement est ainsi garanti, s'il s'agit d'un vrai chèque de banque.

Vous devez procéder à certaines vérifications :

- **Le chèque doit comporter le filigrane de sécurité** : il s'agit d'un motif intégré au papier et non pas imprimé sur celui-ci, afin d'éviter les contrefaçons. Facile à reconnaître à l'œil nu par transparence, il couvre une très grande partie de la surface du chèque. Il comporte la mention « CHEQUE DE BANQUE », lisible au dos du chèque.



- Vous devez pouvoir joindre l'agence qui apparemment émet le chèque. Refusez tout rendez-vous un jour férié ou un week-end.
- **Appelez la banque pour confirmation** au numéro que vous aurez trouvé vous-même. N'appellez pas le numéro figurant sur le chèque car en cas de faux chèque, c'est peut-être celui d'un complice.
- **Soyez attentif aux altérations** (couleurs, taches, traces de grattage ou de lavage, écritures différentes).

6

Repérez  
les pièges !

Soyez vigilant et rappelez-vous qu'un chèque peut revenir impayé :

- **méfiez-vous d'une offre de prix supérieur** au montant demandé et n'acceptez que des montants correspondant au montant de la transaction ;
- **assurez-vous que le paiement est réalisé selon les modalités convenues** avec l'acheteur : n'encaissez pas le chèque si vous deviez recevoir un virement ;
- **après encaissement, refusez de restituer une partie du montant en virement ou espèces** quel que soit le motif (erreur de montant par ex), le chèque pourrait s'avérer sans provision et donc finalement rejeté plusieurs semaines plus tard ;
- **refusez de déposer sur votre propre compte bancaire un chèque émis pour quelqu'un d'autre** (« fraude à l'encaissement » ou « mule ») :
  - même si on vous promet une commission pour rémunérer ce service ;
  - même pour aider quelqu'un sur les réseaux sociaux ou les sites de rencontre, qui serait soi-disant interdit bancaire ou aurait son compte saisi (chantage affectif).

7

Consultez  
régulièrement  
votre compte

**Connectez-vous idéalement au moins une fois par semaine** sur le site de votre banque à distance, votre application bancaire ou encore vérifiez le contenu de votre relevé de compte dès sa réception à partir notamment des talons de chéquier. **Signalez toute anomalie à votre banque.**



## ATTENTION

Seule une consultation  
régulière de votre compte  
peut vous permettre  
de détecter un incident.

8

Réagissez vite  
si vous pensez  
être victime  
d'une fraude



- **Vous devez prévenir votre banque au plus vite** pour étudier avec elle les possibilités de limiter le préjudice (mise en opposition des chèques, blocage des opérations, rappel des fonds, changement des données d'authentification, etc.).
- Sur le site du *ministère de l'Intérieur*, déposez une « pré-plainte en ligne » contre X (par exemple X disant se nommer... —identité communiquée par le fraudeur— qui vous aura demandé d'encaisser pour lui un chèque frauduleux). Cela facilitera le rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie.



Contactez  
Info Escroqueries  
par téléphone au numéro vert

**0 805 805 817**

Service & appel  
gratuits



# CHÈQUE

## LES RÉFLEXES SÉCURITÉ

---

1. Conservez votre chéquier en sécurité
2. Remplissez avec soin chaque chèque
3. Faites rapidement opposition si nécessaire
4. Soyez vigilant si vous recevez un chèque en paiement
5. Restez attentif même si vous recevez un chèque de banque en paiement
6. Repérez les pièges !
7. Consultez régulièrement votre compte
8. Réagissez vite si vous pensez être victime d'une fraude



[www.lesclesdelabanque.com](http://www.lesclesdelabanque.com)

---

Le site pédagogique sur la banque et l'argent